

	Commune de GORCY Révision du Plan Local d'Urbanisme	
	Réunion publique Du 31/07/2024	
COMPTE RENDU		

PRÉSENTS		
Nom	Fonction / Organisme	
Bernard FONTAINE	Maire	
Geoffrey GALDAMES	Urbaniste – L'Atelier des Territoires	
Louis FAURIS	Urbaniste – L'Atelier des Territoires	
François SEIDEL	AMO / Meurthe et Moselle Développement 54 Conseillers Municipaux Public	
REDACTION		
Rédacteur : Louis FAURIS		Nombre de pages : 2
Rédigé le : 01/09/2024		Validé et diffusé le :
DIFFUSION		
Nom	Fonction / Organisme	
	A l'ensemble des personnes présentes	

DEROULEMENT DE LA REUNION

Dans le cadre des travaux de révision du PLU et de la mise en œuvre des modalités de concertation une réunion publique a été organisée afin d'informer le public et recueillir les éventuelles observations.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée à la « salle socio-culturelle » de Gorcy le 31/07/2024 de 18h00 à 20h30 les points suivants ont été présentés :

1. L'intérêt de la révision du PLU
2. Rappel de la procédure de révision et du contenu PLU
3. Présentation des projets de Gorcy
4. La traduction réglementaire du projet
5. Les prochaines étapes

Dans la salle étaient présentes une partie de l'équipe municipale avec Monsieur le Maire ainsi qu'une quinzaine de personnes venues s'informer sur le projet.

La réunion s'est alors déroulée comme suit :

- La présentation à été réalisée à l'aide d'un support de présentation et d'un équipement de rétroprojection par le bureau d'études et la mairie avec le soutien de M.SEIDEL AMO, venant ponctuer la présentation d'éléments complémentaires et illustratifs.
- Il y a eu un moment d'interruption notable lors de la présentation de l'OAP « devant le Plaissard », avec notamment un propriétaire présent dans la salle et s'inquiétant du devenir de son terrain. Il a pu être expliqué qu'il s'agissait d'une esquisse et en aucun cas d'un projet précis cela afin de laisser des marges de manœuvre pour les porteurs de projets.
- A l'issue de la présentation le public présent a eu l'opportunité d'émettre des observations et de poser des questions.

Les questions posées ont surtout porté sur les OAP ainsi que les problèmes d'assainissement rencontré sur la commune. Il a pu être relevé les questions suivantes :

- Connait-on les délais pour l'approbation du PLU ?
A cela il a été répondu qu'il était difficile de se prononcer sur une date précise et que cela dépend également du retour officiel des PPA et de l'enquête publique. Il a simplement été possible de répondre sur l'état d'avancement de l'étude qui se trouve actuellement à l'étape administrative avec l'arrêt très prochainement.
- Est-il possible de faire des remarques à partir d'un cahier de concertation ou autre ?
Il a été répondu qu'il était disponible depuis la prescription de la révision du PLU avec le cahier présent en mairie.
- Un recours est-il possible pour le projet de révision de PLU ?
Ce à quoi il a été répondu qu'il serait opposable après approbation mais qu'il était déjà possible de faire remonter des remarques en mairie ou d'alerter sur certains points plutôt que d'engager une procédure visant à attaquer le projet.
- Des échanges ont eu lieu concernant les OAP et plus particulièrement la zone « devant le Plaissard »
Mr Siedel a également pu rassurer le propriétaire en indiquant que l'OAP est une esquisse d'aménagement et que le terrain sera toujours constructible avec les différentes possibilités d'aménagement et de concertations avec les autres propriétaires et ou porteurs de projets et qu'en aucun cas le propriétaire assumerait seul des coûts liés au projet.
- Des échanges ponctuels ont également eu lieu sur la question des problèmes d'assainissement et l'inquiétude par rapport au fait d'ouvrir des zones à l'urbanisation augmentant la capacité du réseau.

Dans l'ensemble les personnes présentes semblaient satisfaites de la présentation.